

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00363

Numéro SIREN : 332 691 005

Nom ou dénomination : COGES

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2019 sous le numéro de dépôt A2019/005476

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE



1444351

Dénomination : COGES
Adresse : 1 boulevard de la Chantourne 38700 la Tronche -
FRANCE-

n° de gestion : 1985B00363
n° d'identification : 332 691 005

n° de dépôt : A2019/005476
Date du dépôt : 07/05/2019

Pièce : Procès-verbal du conseil d'administration du
31/01/2019



1444351

COGES
Société Anonyme
Au capital de 420 000 euros
Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE
332691005 RCS GRENOBLE

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 JANVIER 2019**

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
20 fev 2019
Sous le N° 5476

*L'an deux mille dix-neuf,
Le trente et un janvier,
A onze heures,*

Les administrateurs de la société COGES se sont réunis en Conseil, dans les locaux du cabinet IN EXTENSO ANNECY, à Epagny Metz-Tessy (74371) Impasse de la Ravoire, Parc d'activité La Ravoire, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Sont présents :

Madame Sophie RIOM
Monsieur Eric CERVERA
Monsieur Jean-Louis FONTAINE

Est représentée :

La société IN EXTENSO NATIONAL

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Sophie RIOM préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Eric CERVERA remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général délégué,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

h e n n

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Madame Sophie RIOM, Directeur Général, expose qu'étant donné l'importance de sa mission, il lui serait utile d'être assisté d'un directeur général délégué et propose que ces fonctions soient conférées à Monsieur Eric CERVERA.

Sur la proposition du Directeur Général, et après en avoir délibéré, le Conseil **désigne**, à l'unanimité, **Monsieur Eric CERVERA**, demeurant à MEYLAN (38240) Résidence du Bois, 2 chemin de l'Hermitage - 38240 MEYLAN, **en qualité de Directeur Général délégué**, pour la durée du mandat du Président. Toutefois, si le Président cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, Monsieur Eric CERVERA conservera, sauf décision contraire du Conseil, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

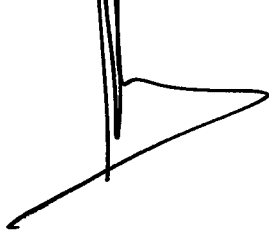
Monsieur Eric CERVERA remercie les membres du Conseil de leur confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

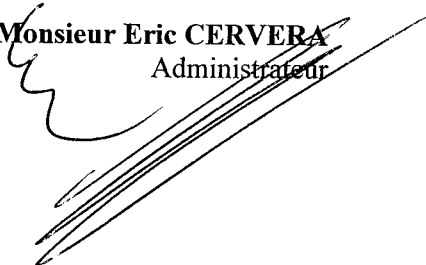
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Madame Sophie RIOM
Président du Conseil d'Administration

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

Monsieur Eric CERVERA
Administrateur

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and several diagonal strokes.